



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1325^e réunion statutaire du lundi 23 janvier 2017 **Sept jupons dans la branche !**

Entendons-nous bien. Après s'être réunie deux fois, la commission « branche de club » est plutôt favorable à la création d'une nouvelle entité féminine autonome. Il y aurait à ce jour, sept « partantes » pour lancer cette branche de club, « sept jupons » comme l'a dit, hier soir, notre président. Mais il ajoute qu'il va d'abord falloir passer par « un vote formel » à bulletin secret réunissant au moins les deux-tiers des votants ; ce vote aura lieu le lundi 27 mars à l'occasion de notre assemblée générale. Ce sera oui ou non.



Notre président Romain Bédu avait gardé le sujet pour la fin de la réunion, juste après le dessert, tout en précisant qu'il n'était pas question d'entrer hier soir dans les détails. Non, Les explications viendront plus tard et l'on répondra alors aux questions.

Et de préciser quand même qu'une « branche de club », dans le droit américain, est une « filiale » dont le fonctionnement est autonome ; c'est une filiale dans laquelle un de nos membres participe au conseil d'administration. Les membres de la branche font d'ailleurs partie des effectif du club parent...

Il va falloir expliquer, avant de voter, ce qui est statutaire et ce qui ne figure pas dans les textes officiels mais que l'on peut néanmoins préciser avant de créer une branche...

La chapelle de Malo du 5 mars ; « ça s'annonce plutôt bien »

Tout le club est appelé à se mobiliser pour notre chapelle et d'ores et déjà le planning de présence a permis, hier soir, de se positionner pour les journées de samedi, dimanche et lundi, 4, 5 et 6 mars 2017. Le président a envoyé, ce mardi matin, le planning à tous pour qu'il soit encore complété.

On remarque en effet qu'il faut encore du monde, notamment dimanche pour tenir le bar à champagne et lundi pour le nettoyage. Alors, pas d'hésitation !

Finalement, le bar restera installé sur le mur du fond avec un petit retour. Il est prévu cette année de faire du punch ainsi que des tartes et des sandwiches, sans oublier la soupe à



l'oignon de Bernard Baelde. La camionnette permettra de mieux filtrer les entrées dans un souci de sécurité (3 vigiles).

Les officiels seront reconnaissables à leur chapeau jaune fluo ; les dames auront aussi pour signe de ralliement, en plus du chapeau (40 achetés 1 € pièce), un boa bleu et certaines auront une jupe qu'elles auront confectionnée elles-mêmes...

Des tickets de boisson seront remis aux musiciens et une règle a été instituée pour les Lions : bière à volonté. Par contre le champagne et le punch seront payants pour tous.

Enfin, un appel est lancé concernant la fourniture d'un coffret de chantier pour la distribution électrique : cela permettrait de faire des économies.

Avant la réunion statutaire du 6 février, une réunion permettra de caler l'organisation. Mais cette réunion n'aura pas lieu à L'Hirondelle (fermeture ce jour là) ; un autre restaurant est donc actuellement recherché.

Bridge du samedi 18 mars : ça suit son cours

Patrick Roussel pour le bridge du samedi 18 mars attend de connaître les disponibilités de chacun pour fixer les tâches qui seront clairement précisées. Bernard Mailly se charge de l'impression des invitations ; quant aux affiches, elles sont déjà dans les clubs de bridge ! Des lettres seront



disponibles pour les demandes de lots. Pour le repas, les épouses seront cette année épargnées et il est question de proposer aux joueurs un bon couscous...

Pour ce qui est du repas d'hier soir, personne n'a eu à s'en plaindre, bien au contraire. Après la rémoulade d'endives rouges et jaunes au haddock, nous avons apprécié le pigeon de Steenvoorde farci, façon cocotte, et le dessert surprise... Le tout servi avec du vin blanc et rouge. D'autre part, Benoît Pierens, chef du protocole, a atteint hier des scores de présence impressionnants : 26 pour 28 annoncés. Il espère faire encore mieux la prochaine fois !

Jean-Claude GABANT

